

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212571 - 79ÈME ANNÉE

Le dilemme des parlementaires indignés...



Au lendemain de la 14e manif, une majorité de Députés allaient voter la proposition de loi déposée par le groupe LIOT. S'il était désavoué, le gouvernement aurait été obligé de démissionner, entraînant probablement celui du Président de la République. Rendant compte des manifs, nous avons titré « vers la démission du gouvernement » ?

Le sauvetage de l'Exécutif est venu de la présidente de l'Assemblée législative qui a annoncé qu'elle ne mettra pas au débat la proposition de loi. Le plus cocasse, c'est que l'annonce a été faite à la télévision, avant même la tenue de la séance plénière ! Devant une assemblée de représentants du peuple ébahie, tout le monde dénonce la démocratie bafouée.

Pour faire simple, le texte demandait d'abroger l'âge du départ à la retraite à 64 ans, car cette décision n'a pas été soumise à un vote des Députés. Le gouvernement

avait utilisé un subterfuge pour faire passer une loi fondamentale.

La séparation du pouvoir n'existe plus. Pourtant, on apprend aux scolaires que « *l'Assemblée nationale se situe au cœur de notre démocratie. Elle est née en 1789 lorsque les députés du tiers-Etat ont juré de ne pas se séparer tant que ne serait pas établie une Constitution. Les députés sont élus pour représenter la Nation tout entière et le peuple français. Ils ont pour mission de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.* »

La France est devenue un pays où une seule personne fait ce qu'il veut et se moque du peuple et de sa représentation légitime. Dès lors, il y a superposition des pouvoirs. Les Parlementaires sont indignés.

Du haut de son perchoir, la présidente Yaël Braun-Pivet avait le sourire narquois, se permettant de donner des leçons de politesse à une Députée qui ne l'avait pas salué... C'est vraiment peu devant des actes anti-démocratiques qui ont été qualifiées de « *forfaiture* », « *d'imposture* ».

Dans ces conditions, quels avantages les élu-e-s ont-ils à continuer de servir de caution à un système qui fonctionne contre le peuple ?

Ary YEE-CHONG TCHI-KAN

Cuba a de nombreux défis à relever : Interview de Salim Lamrani



Docteur ès Études ibériques et latino-américaines de Sorbonne Université, Maître de conférences HDR à l'Université de La Réunion et spécialiste des relations entre Cuba et les États-Unis, Salim Lamrani répond aux questions de Témoignages sur la situation économique de Cuba.

- Cuba est en pleine crise économique et sociale, pouvez-vous nous expliquer comment cette crise s'est-elle installée et pourquoi ?

La principale cause des difficultés auxquelles se trouve confrontée Cuba sont les sanctions économiques unilatérales que les États-Unis imposent à la population depuis plus de six décennies. Elles constituent le principal obstacle au développement du pays et affectent toutes les catégories, en particulier les habitants les plus vulnérables. Elles ont un impact sur des secteurs vitaux tels que l'alimentation et la santé. Concrètement, Cuba ne peut rien exporter aux États-Unis et ne peut rien importer de ce pays, sauf des matières premières alimentaires dans des conditions drastiques (paiement à l'avance, dans une autre monnaie que le dollar, etc.).

Par ailleurs, les sanctions sont extraterritoriales, c'est-à-dire qu'elles

s'appliquent à tous les pays du monde et empêchent le commerce normal de Cuba avec le reste de la planète. Un exemple : Aucun produit ne peut entrer sur le marché étasunien s'il contient un seul gramme de composant cubain. Si Mercedes veut vendre ses véhicules aux États-Unis, elle doit démontrer que ses véhicules ne contiennent pas une once de nickel cubain. Pour sa part, Cuba ne peut acheter aucun produit contenant plus de 10% de composants étasuniens. Cuba ne peut pas acquérir d'avions Airbus, qui est pourtant une entreprise européenne. De la même manière, Cuba ne peut pas utiliser le dollar dans ses transactions internationales.

L'administration Trump a imposé 243 nouvelles sanctions durant son mandat, soit en moyenne une nouvelle sanction par semaine durant quatre ans. Le Président Biden, malgré ses promesses, n'est pas revenu sur ces mesures et est loin de la politique constructive mise en place par Barack Obama. L'objectif de cet état de siège économique est de « semer la famine » afin de renverser le gouvernement de l'île et de mettre un terme au processus de transformation socioéconomique. Les sanctions sont anachroniques, illégales et cruelles et c'est la raison pour laquelle elles sont unanimement condamnées par la communauté internationale depuis trois décennies.

La conjoncture internationale a également un impact sur la situation économique de l'île. La hausse du prix des matières premières ainsi que du coût des transports affectent la population cubaine, qui reste tributaire des importations notamment dans le domaine alimentaire. De la même manière, la pandémie du Covid-19 et la baisse du tourisme – troisième source de revenus de l'île – ont eu des conséquences sérieuses pour Cuba.



- Miguel Díaz-Canel Bermúdez est de nouveau au pouvoir, pouvez-vous nous dire quels sont les défis à relever pour Cuba dans les années à venir ?

Le principal défi de Cuba est la souveraineté alimentaire. Cuba importe plus de 70% des matières premières alimentaires qu'elle consomme et doit réduire cette dépendance qui pose un problème stratégique majeur. L'île doit produire davantage d'aliments et dispose pour cela de toutes les terres fertiles nécessaires.

Cuba ne peut pas compter sur un hypothétique rapprochement avec les États-Unis pour résoudre ses problèmes fondamentaux, surtout lorsqu'on a affaire à un partenaire aussi peu fiable que Washington, qui n'hésite pas à sanctionner y compris ses propres alliés. Les États-Unis n'accepteront jamais l'existence de la Révolution cubaine et feront tout pour la détruire. Cuba doit développer, dans la mesure de ses possibilités, une industrie de substitution des importations et renforcer ses liens commerciaux avec les BRICS.

D'un point de vue général, les salaires restent faibles à Cuba et répondent difficilement aux besoins de la population. Ils doivent être augmentés de façon substantielle mais, pour ce faire, il est indispensable d'accroître la production de l'île.

D'autres problèmes sont également à résoudre telle que la bureaucratie excessive qui est responsable de nombreuses difficultés. De la même façon, l'espace réservé à la critique constructive et patriotique doit être élargi afin de construire l'avenir.

- Pensez-vous que Cuba répondra à l'appel de la Russie pour une union contre le « chantage » de l'Occident ?

Cuba est favorable à un monde multipolaire régi par le droit international public. Cuba souhaite entretenir des relations normales et civilisées avec tous les pays au monde, à commencer par les États-Unis, à condition que l'on respecte trois principes fondamentaux : l'égalité souveraine, la réciprocité et la non-ingérence dans les affaires internes.

il faut rappeler que le conflit qui oppose Washington à La Havane est asymétrique : ce sont les États-Unis qui imposent des sanctions draconiennes contre Cuba, qui occupent illégalement une partie de leur territoire souverain, à Guantanamo, et qui ont mis en place une politique destinée à renverser l'ordre établi dans l'île.





Dsi noute sistème politiko-administratif : Néna kant mèm dé shoz pou shanjé !

Mézami sa i fé lontan noute parti i domande in shanjman dann noute sistème politiko-administratif pars si ni konstate li lé bon pou fé avanss déssèrtène shoz, li lé fèb pou sak i konsèrn d'ote shoz, donk néna sak i fo gardé-dizon sak i marsh bien!- é néna sak i fo shanjé.-donk lé shoz k'i marsh pa bien !

Kossa k'i marsh bien ?

Ni pé oir bande zanfan rényoné i sava lékol normalman, néna médsin in pé partou dann toute kartyé, noute rézo routyé lé a popré bon, néna la poliss, néna la zistiss, dolo i ariv ziska noute kaz, léstréssité galman, magazin nou néna magazin, téléphone néna in paké konpagni, lintènet i mank pa nou. Ni pé fé léspor...mi arète-la pars pou fé in bilan i fodré kant mèm pti modékri.

Kossa k'i marsh pa bien alor ?

Dabor nou sé in départman la pa dan lé norm, in pé i di mèm i fo shanj lozissyél pars néna plizyèr voyian o rouj é pa arienk dopi koméla : lo nonb zilétre i bouz kaziman pa, la santé noute popilassion néna tandanss pa tro amélyoré, la vi lé touzour shèr, shomaj i fatig anou, noute bande prodikssion lé pa sa, épi noute

balanss komèrssyal i sava an déklinan. Nou la pèr sépa koman bande péi lé dann noute voizinaz i bate ankor in pé pliss noute prodikssion atèr.

La réissite individyèl OK, mé palaréissite kolèktiv !

Astèr kan wi suiv la télévizyon épi sak i apèl la bande passante, wi apèrsoi néna demoune-sansa l'antopriz -i réissi bien : médaye an or par issi, médaye an or par laba, kalité ékstra pou noute prodikssyon kafé, jéranion, lo té épi la vaniye. Ziska invante mashine nou lé kapab é lo dèrnyé mwin la romarké sé lo robo pou fégone flèr vaniye- Edmond Albius la du rotourn dann sa tonb- mé in lésplou, sa i apèl d'ote é nou l'ariv in l'épok toute rokor lé fé pou éte batu a komanssé par bande rényoné kalifyé.

In sistèm pou shanjé assiréman.

Sa i fé dir amwin, mézami, ni viv dann in sossyété épi in péi la réissite pèrsonèl-individyèl-sa i égziss mé sé la réissite kolèktiv k'i gaze pa é pou k'li gaz ni oi bien néna dé shoz a shanjé. Pa sir sa i pass par in bone zéstyon sak iégziss mé plito an shanjan sak i égzist é an promyé lo sistèm politiko-administratif.

A bon antandèr, salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433